

AVIS A CANDIDATURE
POUR L'INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ORLEANS

Conformément aux articles L.123-6 et R.123-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Orléans lance un **appel à candidatures** auprès des associations œuvrant dans les domaines de l'action sociale afin de renouveler son Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se compose de membres élus par le Conseil Municipal de la Mairie d'Orléans et de membres désignés par arrêté municipal, parmi lesquels des représentants d'associations.

Ainsi, il sera procédé à la nomination par mes soins au sein du Conseil d'Administration du C.C.A.S :

- d'un représentant d'une **association de retraités et de personnes âgées du département** ;
- d'un représentant d'une **association de personnes handicapées du département** ;
- d'un représentant d'une **association œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions** ;

Les associations peuvent proposer des personnes susceptibles de les représenter en m'adressant une liste comportant **au moins trois noms**, sauf impossibilité dûment justifiée. Les associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune.

Pour être recevables, les candidatures doivent concerner des personnes :

- menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire de la Commune ;
- membre de l'association ;
- qui ne sont pas fournisseurs de biens ou de services au C.C.A.S., n'entretiennent aucune relation de prestation à l'égard du C.C.A.S. ;
- qui ne sont pas membres du Conseil Municipal ;

Il est nécessaire que les membres proposés soient disponibles pour assister aux séances du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Les candidatures devront être adressées sous pli recommandé avec accusé de réception ou être remises directement au secrétariat du C.C.A.S., 69 rue Banner, 45000 ORLÉANS :

- Un courrier de candidature précisant la catégorie représentée
- Le nom et les coordonnées du représentant proposé

Pour toute information complémentaire :

Madame Gaëlle CABANES SAVASTA – Directrice du CCAS d'Orléans
ccas@orleans-metropole.fr ou au 02.38.68.46.27.

Date limite de dépôt des candidatures :

Les listes des personnes présentées par les associations concernées devront me parvenir au plus tard le **28 avril 2026** .

Fait à Orléans, le 13/04/2026

Le Maire, Président du C.C.A.S.
Serge GROUARD

